

COMMUNIQUÉ DE PRESSE UFTM - ÉTÉ 2023

L'Union Française des Tapis et Moquettes (UFTM), syndicat qui représente les fabricants de revêtements de sol textiles, célèbre cette année le centenaire de sa création. L'occasion de revenir sur son leitmotiv, les moments forts et les actions mises en place au fil du temps.

L'Union Française de Tapis et Moquettes défend les intérêts de l'industrie de la moquette et des revêtements de sol textiles en général. Via ses membres, l'U.F.T.M représente 80% du marché français des moquettes tuftées en dalles et lès et des moquettes traditionnelles.

Elle regroupe aujourd'hui une vingtaine d'adhérents parmi lesquels les fabricants les plus prestigieux et des représentants de l'ensemble de la filière.

Tous les fabricants de Sols Textiles membres de

Des acteurs engagés

l'UFTM contribuent chaque jour par leurs actions au respect de l'environnement. Ils sont tous engagés dans des démarches écoresponsables sur les sujets-clés pour notre avenir : réchauffement climatique, réduction des émissions de CO₂, économie circulaire. Ils ont également mis en place un système de collecte et de recyclage des sols textiles usagés via le programme Optimum réservé aux professionnels du bâtiment afin de réduire l'impact environnemental de la filière.

Les actions menées Des actions de communication (salons, brochures...)

sont régulièrement menées en faveur des sols textiles, avec des campagnes e-mailing, un site Web d'inspiration **www.solstextiles.com** et des livres blancs qui ont été mises en place également auprès des prescripteurs, architectes et distributeurs.



Repères & dates clés **Avril 1923**

Création de l'UFTF avec 19 firmes (85% de l'industrie nationale), le siège est à Tourcoing -

Président Jules Lorthiois. 21 Juin 1912

Formation d'une association Loi 1901 sous le nom "Union des Fabricants de Tapis de France" ayant pour but:

• l'application d'un tarif de vente uniforme et de conditions générales de ventes, • la création d'une caisse de chômage, • la création de toutes organisations ayant pour but la défense des intérêts communs.

Mai 1969

revêtements de sols textiles et plus seulement aux fabricants de tapis.

Jules Flipo envisage d'élargir les possibilités d'adhésion à l'union aux fabricants de

1979

Les statuts sont modifiés pour donner la possibilité à l'UFTF d'admettre, sous certaines conditions, des fabricants dont les centres de production sont situés en dehors du territoire français en tant que membres associés.

2001 L'Union des Fabricants de Tapis de France fusionne avec France Moquette Promotion : L'UFTF devient alors l'UFTM. L'objectif de l'U.F.T.M. est de réunir l'ensemble de la filière française des revêtements de sols textiles pour des actions à la fois syndicales et promotionnelles.

Marc Welcomme est nommé Secrétaire Général de l'UFTM.

Nouveau logo UFTM.

Avril 2018

Les thèmes majeurs de communication sont l'acoustique la santé et l'entretien.

Lancement des réseaux sociaux (Instagram et Linkedin).

2013 Lancement des réseaux sociaux (Facebook).

2019 et 2022



cette année Lors de son Assemblée Générale du 20 juin dernier à Reims,

une nouvelle Présidente,

Mme Pascale Trichon, Directrice Commerciale Grands Comptes et Tertiaire France chez Tarkett, a été élue à la tête du syndicat pour promouvoir au mieux les acteurs du secteur et valoriser notamment l'engagement de la filière dans une démarche

Le nouveau Comité Directeur est composé de :

(de gauche à droite sur la photo) • M Marc Welcomme, Secrétaire Général de l'UFTM

- M Eric Chevallier, Président d'Udirev • Mme Vanessa Van Overneeren, General
- Manager chez IVC • M Joseph Lano, CEO de Lano

• Mme Pascale Trichon, Présidente de l'UFTM

- M Jean Delobel, Directeur Commercial France chez Belysse
- M Christophe Pouille, CEO de Balsan et trésorier de l'UFTM

• Mme Catherine Lambert, Vice Présidente

Southern Countries chez Forbo Flooring

INFORMER, COMMUNIQUER ET PROMOUVOIR SONT LES

AMBITIONS DE L'UFTM, QUI REGROUPE LES PRINCIPAUX

FABRICANTS DE MOQUETTE EUROPEENS.



RSE.

MARIONBOONAERT@HOTMAIL.COM

06 16 75 44 69